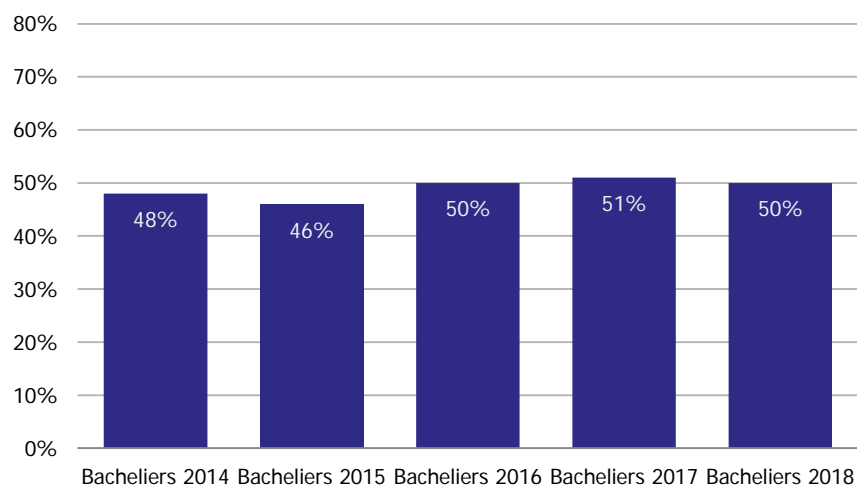


La réussite en licence

Passage en deuxième année de licence



Définitions

Taux de passage en deuxième année de licence :

Part des néo-bacheliers entrant en première année de licence inscrits en deuxième année de licence dans l'établissement l'année suivante.

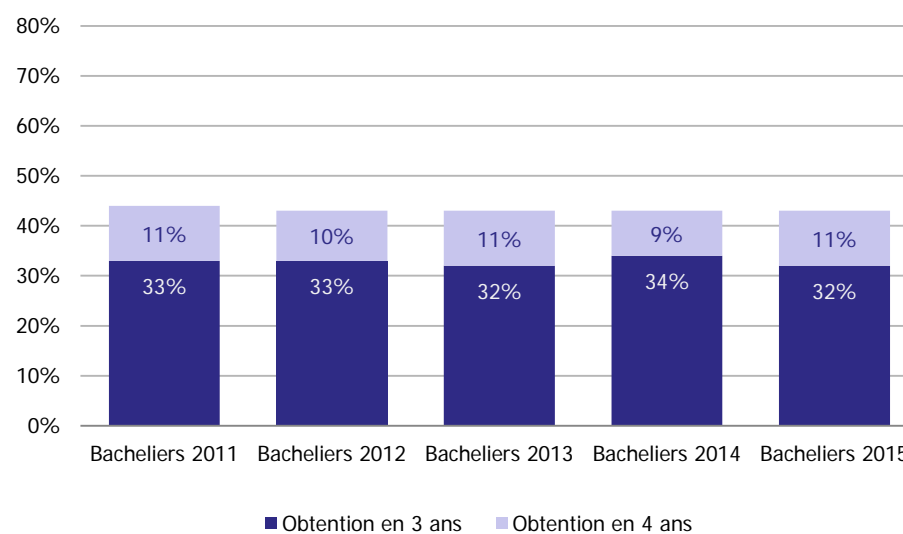
Taux d'obtention de la licence en 3 ou 4 ans :

Part de diplômés sans retard ou avec un an de retard, parmi les néo-bacheliers entrant en première année de licence.

A la rentrée universitaire 2018-2019, 1 594 nouveaux bacheliers se sont inscrits en licence. L'année suivante, la moitié d'entre eux passent en deuxième année du diplôme. Cette proportion est stable depuis trois ans après un léger recul.

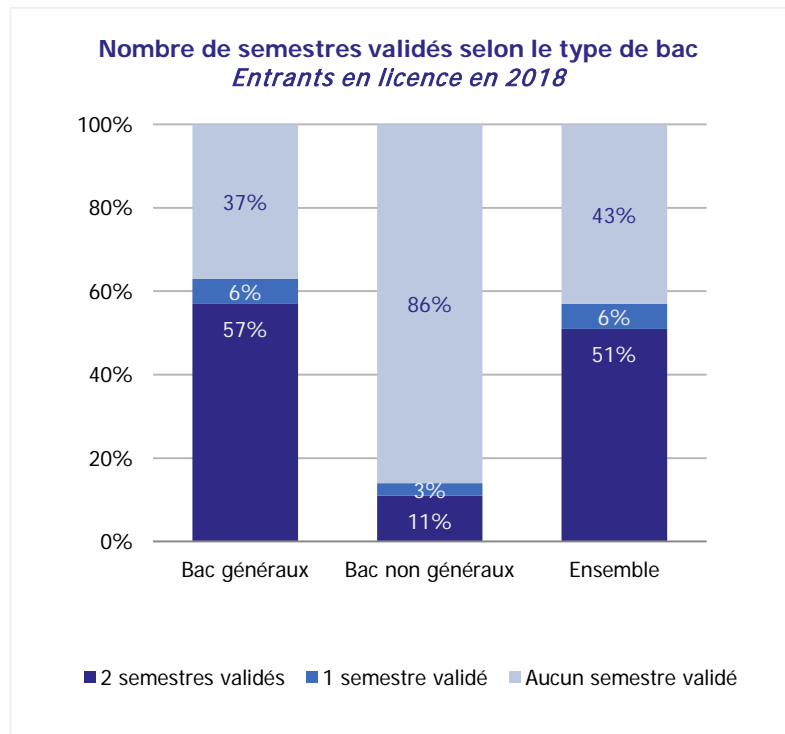
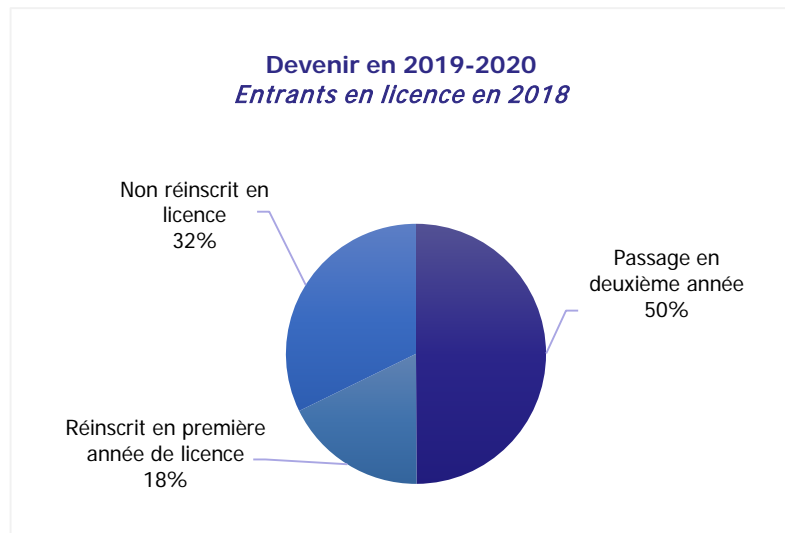
Plus de quatre entrants en licence sur dix obtiennent leur diplôme dans l'établissement au terme de trois ou quatre ans. Le taux d'obtention de la licence en trois ou quatre ans est similaire à celui observé au niveau national¹, cependant les étudiants de l'établissement l'obtiennent plus souvent en trois ans.

Obtention de la licence en 3 ou 4 ans



¹ Source : « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2018 », Note Flash n°26, MESRI-SIES, Décembre 2019

Passage en deuxième année

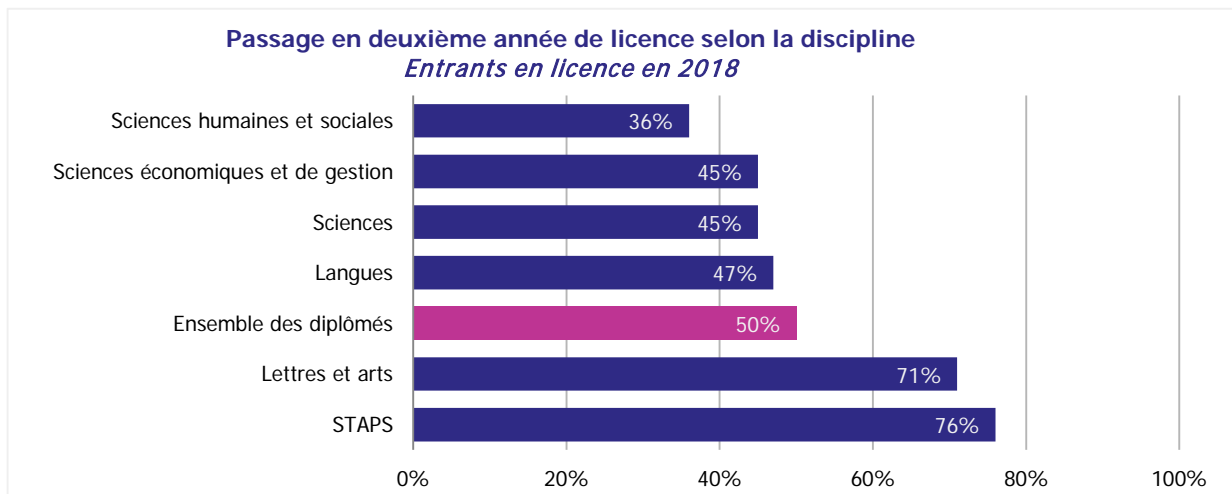


A l'issue de la première année de licence, la moitié des étudiants passent en année supérieure, 18 % se réinscrivent en première année, et un tiers ne sont plus inscrits en licence. Le passage en deuxième année et la réussite en première année ne sont pas forcément synonymes. En effet certains étudiants passent en deuxième année avec un seul semestre validé (6 %). A l'inverse parmi les étudiant quittant l'établissement, 9 % ont validé leurs deux semestres de première année.

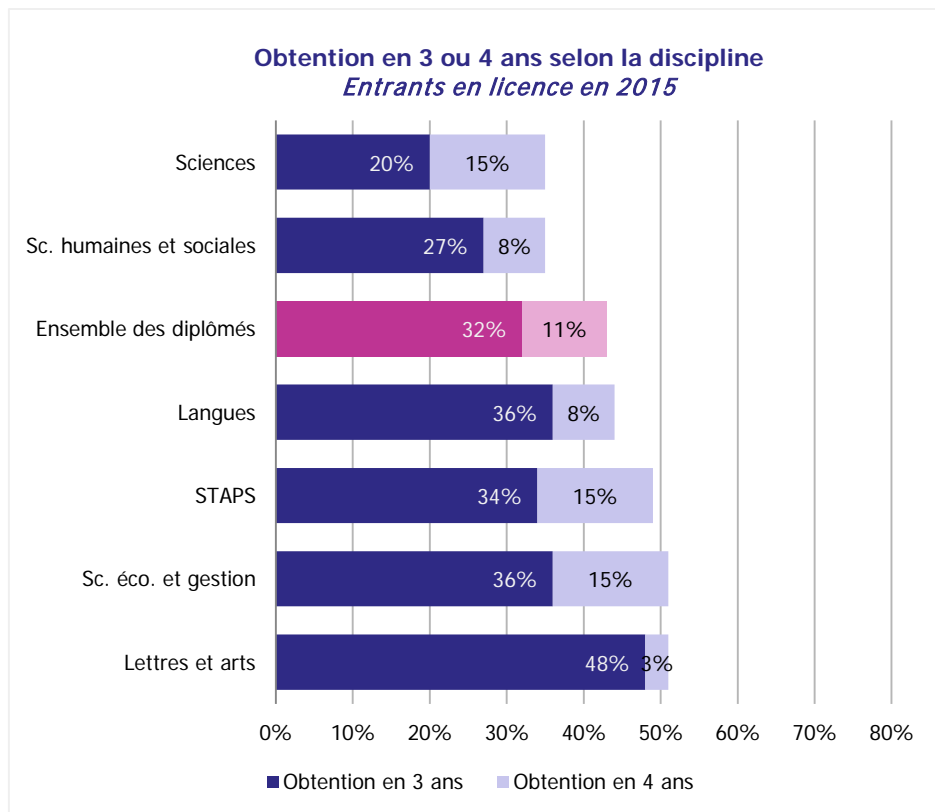
La réussite en première année est fortement corrélée aux parcours scolaires des étudiants. En effet les titulaires d'un bac général valident plus souvent au moins un semestre (63 % contre 14 % pour les bacheliers non généraux). Et de surcroît les bacheliers généraux ayant obtenu le bac sans retard et avec mention valident encore plus souvent (84 %).

Aussi la proportion d'étudiants accédant à la deuxième année est très variable selon la discipline, allant de 76 % en STAPS à 36 % en sciences humaines et sociales. Ces écarts s'expliquent en partie par le fait que chaque discipline accueille des publics différents. En effet, les étudiants suivant une licence de sciences humaines et sociales sont bien plus souvent titulaires d'un bac non général (31 % contre 10 % pour les étudiants des autres disciplines).

Néanmoins le type de bac obtenu n'explique pas tous les écarts. Ainsi en licence de STAPS, qui accueillent 16 % de bacheliers non généraux, les étudiants passent plus souvent en deuxième année et ce quel que soit le type de bac obtenu. En revanche les étudiants de sciences, deux fois moins souvent titulaires d'un bac non général (7 %), accèdent moins fréquemment à la deuxième année et suivent plus souvent à nouveau une première année de licence (25 % contre 15 % pour les autres disciplines). Au sein de la discipline lettres et arts, les étudiants sont plus souvent titulaires d'un bac général et c'est particulièrement le cas des étudiants d'arts : 97 % sont titulaires d'un bac général (contre 81 % en lettres). Et 75 % des étudiants d'arts passent en deuxième année, contre 58 % de ceux suivant une licence de lettres.



Obtention de la licence en 3 et 4 ans



Un tiers des bacheliers obtiennent leur licence en trois ans et 11 % en quatre ans. Concernant les licences relevant des disciplines de lettres et arts, sciences économiques et de gestion et STAPS, la moitié des étudiants sont licenciés à l'issue de trois ou quatre ans. Au sein de la discipline lettres et arts, les licences d'arts se distinguent par un taux d'obtention de la licence particulièrement élevé puisque 60 % l'obtiennent en trois ans, tandis que c'est le cas de seuls 18 % des étudiants de lettres. Quant aux étudiants de sciences et de sciences humaines et sociales, 35 % sont licenciés en trois ou quatre ans. Cependant les étudiants de sciences humaines et sociales sont plus souvent licenciés en trois ans (27 % contre 20 % pour ceux de sciences). Les étudiants de ces deux disciplines quittent plus souvent l'établissement à l'issue de la première année. En effet, parmi les étudiants de sciences et sciences humaines et sociales, quatre étudiants sur dix ne se réinscrivent pas, tandis qu'ils sont moins de trois sur dix pour les autres disciplines.

Parmi les étudiants accédant sans retard à la deuxième année, les trois quarts passent en troisième année à la rentrée suivante. Cependant les étudiants titulaires d'un bac non général y accèdent moins souvent (59 % contre 78 % pour les bacheliers généraux).

Les départs après une deuxième année validée sont plus nombreux au sein des licences relevant des disciplines de STAPS, sciences économiques et de gestion et sciences (respectivement 12 %, 8 % et 7 % contre 2 % pour les autres disciplines). Ces étudiants en réussite poursuivent probablement leur cursus dans un autre établissement et obtiennent sans doute leur diplôme dans la même mesure que ceux qui se réinscrivent à l'Université Gustave Eiffel, mais leur réussite n'est pas comptabilisée par l'établissement.

Source et méthodologie

Source :

Les données sont issues d'Apogée, base de données administrative et pédagogique de l'établissement.

Champ :

Cohorte de bacheliers s'inscrivant en première année de licence l'année d'obtention de leur bac. Les étudiants « cumulatifs », c'est-à-dire inscrits parallèlement en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ont été retirés de l'analyse, puisqu'ils ne suivent pas les cours à l'université.

Méthodologie :

Les parcours des étudiants ont été reconstitués en couplant les inscriptions année après année.

La réussite des étudiants est sans doute sous-estimée : elle est évaluée uniquement au sein de l'établissement alors que certains étudiants peuvent avoir des parcours de réussite ailleurs.